

COUR D'ASSISES DE MAINE ET LOIRE

ROLE DE LA 4ème SESSION 2021 du 17 SEPTEMBRE AU 1^{ER} OCTOBRE 2021
 Présidence de Monsieur le Conseiller Xavier LENOIR

date et heure des audiences	Nom des accusés	Situation pénale	Saisine	Nature des affaires	MINISTERE PUBLIC	Avocats
Vendredi à 9h à 14h	Révision de la liste des jurés Intérêts civils éventuels					
COUR D'ASSISES						
AFFAIRE n° 18/0020 lundi 20/09/2021 (09:00) et mardi 21/09/2021 (09:00)	Partie civile :	libre	Arrêt de renvoi du 21 Mars 2018	TENTATIVE D'ASSASSINAT		Me Laurent PASQUET -MARINACCE, Avocat au barreau de PARIS Me CABIOCH Loïc, Avocat au barreau de NANTES
AFFAIRE n° 20/0027 mercredi 22/09/2021 (09:00) et jeudi 23/09/2021 (09:00)	Parties civiles:	détenu	O.M.A. du 22 Octobre 2020	VIOL INCESTUEUX COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS, AGRESSION SEXUELLE INCESTUEUSE SUR UN MINEUR DE 15 ANS PAR UN ASCENDANT, VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS et AGRESSION SEXUELLE IMPOSEE A UN MINEUR DE 15 ANS		Me BONNEMAN Cécile, Avocat au barreau d'ANGERS Me MICHONNEAU -CORNUAUD Stéphanie, Avocat au barreau des DEUX SEVRES Me TALON Florine, Avocat au barreau d'ANGERS

<p>AFFAIRE n° 19/0017</p> <p>vendredi 24/09/2021 (09:00) et lundi 27/09/2021 (09:00)</p>	<p>Partie civile :</p>	<p>libre sous CJ</p>	<p>O.M.A. du 14 Octobre 2019</p>	<p>VIOL COMMIS PAR UN ASCENDANT OU UNE PERSONNE AYANT AUTORITE SUR LA VICTIME</p>	<p>Me LEVEQUE Lynda, Avocat au barreau d'Angers</p> <p>Me GOHIER Elisabeth, Avocat au barreau de SAUMUR</p>
<p>AFFAIRE n° 19/0005</p> <p>mardi 28/09/2021 (09:00) et mercredi 29/09/2021 (09:00)</p>	<p>Parties civiles:</p>	<p>libre sous CJ</p>	<p>O.M.A. du 29 Avril 2019</p>	<p>TENTATIVE D'ASSASSINAT et TENTATIVE D'ASSASSINAT</p>	<p>Me CAPPATO Christine, Avocat au barreau d'ANGERS</p> <p>Me YON Paul, Avocat au barreau de PARIS</p>
<p>AFFAIRE n° 20/0030</p> <p>jeudi 30/09/2021 (09:00) et vendredi 01/10/2021 (09:00)</p>	<p>Partie civile :</p>	<p>détenu</p>	<p>O.M.A. du 03 Novembre 2020</p>	<p>VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS, VIOL COMMIS SUR UN MINEUR DE 15 ANS, AGRESSION SEXUELLE IMPOSEE A UN MINEUR DE 15 ANS et AGRESSION SEXUELLE IMPOSEE A UN MINEUR DE 15 ANS</p>	<p>Me DOUMBE Hélène, Avocat au barreau d'ANGERS</p> <p>Me COUVREUX Laurence, Avocat au barreau d'ANGERS</p>

Angers, le 1^{er} juin 2021
Le Président de la Cour d'Assises;


